

Missions des inspecteurs dans le cadre d'un corps unique issu de la fusion des corps actuels des IA-IPR et IEN

Organisations en **présence** : Unsa-Education (SIEN & SNIA-IPR), FSU-SNPI, à **distance** : FNEC-FO FO, CGT, SGEN-CFDT, SNALC

Prochaines réunions : **Statutaire et Indemnitare** 12/02

Introduit par la DGRH (V. Le Gleut), le support présenté par l'IGESR (A. Szymczak) précise des contours du projet censé aboutir à la fin de 3 cycles de discussion prévus pour chaque volet, avec application au 1^{er} janvier 2022. La discussion a permis de présenter nos arguments et d'affirmer nos positions.

Notre constat liminaire : « Les propositions relatives aux missions sont régressives pour le positionnement des IA-IPR dans l'encadrement du système éducatif.

- Le rôle des inspecteurs dans le pilotage pédagogique au sein de l'Académie n'est plus mis en avant contrairement à la circulaire de 2015.
- Si le lien direct avec le recteur est spécifié, l'hypothèse de la création d'un service d'inspection vient le contrecarrer. La collégialité incarnée par le doyen est remise en cause.
- Le titre d'Inspecteur d'Académie confère aux IA-IPR un champ de responsabilité et une légitimité sur l'ensemble du territoire de l'académie. Leur positionnement territorial n'est pas clair dans le projet.
- Au cœur du métier des inspecteurs, l'inspection n'est pas présente dans le projet. C'est un élément fondamental de l'expertise pédagogique des IA-IPR qui leur confère la présence en classe pour observer et faire progresser les pratiques des enseignants. Point de départ des rendez-vous de carrière, le terme doit être mentionné dans la circulaire.

Ces propositions sur les missions ainsi que celles faites précédemment sur le statutaire ne montrent pas la volonté de prendre en compte la spécificité du corps des IA-IPR et de reconnaître son engagement au service du système éducatif et de la réussite des élèves. Elles ne renforceront pas l'attractivité du corps auprès des professeurs agrégés qui constituent son principal vivier de recrutement.

Les enjeux de la création d'un corps unique d'inspecteurs territoriaux – la discussion :

→ **Les objectifs énoncés par l'IGESR**

- **L'École au cœur de la société, le métier d'inspecteur au cœur de la qualité de l'École**
- **Des missions mieux définies et mieux reconnues**

- Qualité du service : une amélioration ainsi qu'une vraie ambition pour le corps sont recherchées. Le parcours de carrière doit être étoffé, toutes les mobilités, internes, intercatégorielles et interministérielles facilitées. L'attractivité à l'évidence doit être renforcée.

- Organisation du service : territorialisation (les échelons pertinents du 1D et du 2D) et redéfinition des missions sont abordées plus précisément, pour mettre à plat les paramètres qualitatifs et quantitatifs du métier. Articulations, complémentarités dans l'action des inspecteurs et dimensions collectives sont essentielles. La visibilité des inspecteurs est questionnée à l'aune de ce projet de fusion.

L'évaluation des personnels d'inspection doit être améliorée, un volet ultérieur lui sera consacré.

→ **Nos positions :**

- Des **missions** pour retrouver un métier, des **moyens** nécessaires pour les réaliser et se réaliser encore plus efficacement. « Au cœur de la qualité de l'École », retrouver une ambition.
- **Qualifier** les tâches, calibrer individuellement et collectivement et de **quantifier** vraiment la charge de travail afin de **hiérarchiser les missions** et en laisser certaines de côté.
- Le **PTA** doit être revitalisé ou systématisé dans toutes les académies pour **prioriser** l'activité des corps d'inspection et mieux coordonner l'action des inspecteurs 1D et 2D.
- Un **outillage RH** : **lettre de mission, bilans d'activité** annuels ou pluriannuels, ancrés dans l'activité attendue, entretien hiérarchique régulier (triennal) avec le recteur constitueraient un processus complet d'évaluation, pour une réelle démarche qualité, une vraie GRH pour un corps d'évaluateurs.

- La GRH de proximité doit être densifiée et amplifiée catégoriellement et intercatégoriellement.
- Un enjeu crucial : retrouver hygiène et Qualité de Vie au Travail pour les corps d'inspection, à l'instar de tous les personnels¹.

Rôle et place des inspecteurs dans la gouvernance académique

- **Les inspecteurs sont placés sous l'autorité du recteur**
- **Hypothèse : un service académique de l'inspection est créé**
- La gouvernance, ses limites actuelles, sa lisibilité et son efficacité pour le système sont abordées. Les lignes hiérarchiques et d'expertise doivent vraiment être clarifiées.
- Le **lien hiérarchique** direct avec le recteur semble réaffirmé, un **service** d'inspection se précise cependant. Le choix du chef de service et l'organisation d'un tel service sont débattus.
- Une antinomie est relevée entre collégialité et direction de service inscrite dans un emploi fonctionnel. Le **chef** de service, nommé sur poste fonctionnel, ne peut être le doyen, élu par ses pairs ; l'évaluateur ne peut non plus être celui-ci.

→ Nos positions :

- **Le Snia-IPR Unsa, opposé** à un service d'inspection, reste attaché à une **collégialité** démocratique, qui permet déjà dans de nombreuses académies de travailler collectivement avec les collègues IEN ET-EG du 2D. Le fonctionnement pourrait être élargi par une **coopération** accrue avec le 1D (IEN CCPD). Un **décanat** pluriel 1D-2D, serait mis en place, avec par exemple un bureau des doyens.
- Depuis le décret de janvier 2012, le **pilotage administratif** s'est affirmé au détriment du **pilotage pédagogique** : moindre participation des doyens aux CODIR, disparition du PTA dans plusieurs académies et moindre influence des COAC. La place des **doyens** d'inspection et leur présence au **Codir** restreint doivent être officialisées dans la **gouvernance**, le rôle des inspecteurs dans le **pilotage pédagogique** de l'académie inscrit effectivement².

- **Territorialisation**
- **Des équipes pédagogiques**

Si les **circonscriptions** sont l'échelon pertinent du premier degré, celui du second degré demeure l'**académie**, des modalités diverses s'y déploient selon des réseaux, des thématiques et des dispositifs. Les **régions** académiques apparaissent bien trop vastes, sauf quelques domaines d'exception notées (numérique, cartes des formations, formation des cadres, ...).

Le recours à des **équipes** structurées en 1D comme en 2D fait consensus. Les inspecteurs du 2D sont pilotes de ces équipes, leur cadre d'organisation est stabilisé.

→ Nos positions :

Le manque de **structuration** lisible des missions partagé par tous n'implique pas de recourir à un corps unique. Une mise à plat des multiples **niveaux d'opération** met en exergue les repères de l'action : degrés d'enseignement, disciplines, séries et voies de formation pour le second degré. S'y ajoutent des dimensions transversales et systémiques (évaluation des établissements, contrôle des établissements hors contrat, l'instruction dans la famille, etc.). Le tout constitue la quadrature d'un cercle qui empêche la réalisation de nos missions, y compris celles « cœur de métier ».

- Augmenter concrètement les **articulations** : 1D-2D, IEN CCPD-IA IPR et IEN ET-EG - IA IPR. Ceci nécessite à la fois du temps et de réels moyens sur le terrain.
- Comme le rappelle la note Flash de l'IGESR, affirmée par le titre IA, la légitimité au niveau académique est revendiquée par les inspecteurs du second degré car elle recouvre une réalité professionnelle : cette dimension académique de notre action permet l'implantation des **disciplines et des spécialités**, l'impulsion des réformes en collège comme en lycée, (à l'instar des circonscriptions en 1D ...). **L'animation** régulière des équipes est vitale sur l'ensemble des académies. L'entrée des spécialités est pour nous première, elle doit être le fondement du recrutement des inspecteurs.
- L'augmentation du **recrutement** en postes d'IA-IPR reste nécessaire (intimement liée à l'attractivité du métier)

¹

La carrière des corps d'inspection territoriaux Note Flash IGESR : 1.2. Un mal-être exprimé par la plupart des inspecteurs

² Circulaire de décembre 2015 : Mission des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'éducation nationale

- Une extension de l'**appui** de personnel ressources : Faisant-Fonction, Chargés de Mission, Professeurs Formateurs, sur des missions identifiées et stabilisées.
- La **quantification** fine des moyens nécessaires et effectivement alloués permettra l'adéquation entre la « carte et le territoire ».

Expertise, conseil, accompagnement, évaluation, contrôle

- **Expertise et conseil**
- **Accompagnement et formation des personnels**
- **Évaluation des enseignements, des personnels d'enseignement et d'éducation, des écoles et établissements**
- **Contrôle des structures, des enseignements**

Le PPCR malgré des aspects chronophages amplifiés par le manque de moyens afférents, constitue un processus complet d'évaluation, une chaîne GRH cohérente, de qualité, dans laquelle les corps d'inspection s'avèrent essentiels.

Les missions de référence pertinentes souvent, urgentes toujours, contribuent à la difficulté d'exercice du métier, menant inlassablement à la question de la priorisation effective des tâches pour un exercice serein du métier avec une efficacité accrue.

La nouvelle circulaire prévue suffira-t-elle à prioriser? L'enjeu est bien celui d'une véritable QVT pour une efficacité accrue au service du système

→ Nos positions :

L'impulsion des **réformes** et l'animation des **équipes** mènent les IA-IPR au plus près des réalités quotidiennes de tous les acteurs éducatifs, des équipes enseignantes, jusque dans la **salle de classe**. Cette expertise précieuse contribue à l'efficacité du système au service de tous les élèves

- Toutes les missions d'**expertise** et de **conseil** des IA-IPR sont référées au recteur.
- Les **collaborations** demeurent nécessaires avec les IA- DASEN, clairement délimitées elles sont précisées en lien avec les collègues d'inspecteurs. Le SNIA-IPR refuse toute départementalisation de ces missions.
- La **référence** d'établissement doit être **circonscrite et maîtrisée**. Celle relative à l'évaluation des établissements est chronophage, notre quantification initiale à 2 ETP par académie est probablement sous-estimée au vu de la diversité des déclinaisons. La programmation sur 5 années, actuellement intenable, doit être revue à la baisse.
- Les **inspections** constituent le point d'entrée du PPCR dans le 1D comme le 2D ; l'**accompagnement** doit être déployé, qui permettra de doter le système d'un outil de suivi de qualité. RDVC et Accompagnement, conduisent les inspecteurs dans les classes (il faut plus de moyens humains pour y être plus). Les collaborations fréquentes avec les acteurs de terrain : **équipes** enseignantes, services et **chefs** d'établissement sont bénéfiques au système.
- Les **opérations de gestion** RH ont été harmonisées stabilisées par les RDVC, les inspecteurs en sont des fers de lance, elles peuvent être encore optimisées dans leur échelonnement sur la carrière des professeurs et dans la gestion des promotions **mal comprises** par de nombreux enseignants.